

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 14/12/2020

Signature du premier avenant à la convention-cadre pluriannuelle du programme « Action cœur de ville » de Fontenay-le-Comte

Le plan national Action cœur de ville répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire.

À travers ce plan, l'État joue un rôle de facilitateur pour permettre aux territoires de développer leurs propres projets. Pour ce faire, **cinq milliards d'euros ont été mobilisés à l'échelle nationale sur cinq ans avec différents partenaires financeurs** (Banque des Territoires, Action Logement, ANAH).




Élaboré en concertation avec les élus et les acteurs économiques des territoires, le plan Action cœur de ville vise à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales, à inciter les acteurs du logement et de l'urbanisme à réinvestir les centres-villes, à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes.

Retenue au titre de ce programme, la ville de Fontenay-le-Comte fait l'objet d'un accompagnement à travers la convention-cadre pluriannuelle signée en septembre 2018. Cette convention est ensuite complétée sous forme d'avenants, au fur et à mesure de la définition du projet.

Signé le 14 décembre 2020 par l'ensemble des partenaires, **le premier avenant de la convention-cadre pluriannuelle est l'aboutissement de la phase d'élaboration de la stratégie de redynamisation du centre-ville de Fontenay-le-Comte et du plan d'actions.**

Il définit le secteur d'intervention qui constitue le périmètre de l'opération de revitalisation de territoire (ORT) et précise l'engagement des différents partenaires financiers.

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16
Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr
 www.vendee.gouv.fr -  [@PrefetVendee](https://twitter.com/PrefetVendee) -  [@PrefetVendee](https://www.facebook.com/PrefetVendee) -  [prefetvendee](https://www.instagram.com/prefetvendee)

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon



PRÉFET DE LA VENDÉE

Liberté
Égalité
Fraternité



Autour de la ville de Fontenay-le-Comte, ce programme implique les partenaires suivants : l'Etat, la communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée, le conseil départemental de la Vendée, l'EPF de la Vendée, la CCI, la Chambre des métiers et de l'artisanat, la Caisse des dépôts et des consignations, le Syndicat mixte Vendée Sèvre Autise, Vendée Logement, Soliha Vendée, Vendée Habitat et le Syndicat mixte Sud Vendée Développement.

Le plan d'actions comprend **27 opérations** couvrant les **cinq axes du programme** :

- restructurer l'habitat en centre-ville avec la reconquête du patrimoine résidentiel en situation de fragilité ;
- favoriser un développement économique et commercial équilibré en consolidant l'offre commerciale du centre-ville et en organisant un parcours autour des polarités ;
- développer l'accessibilité pour tous, la mobilité et les connexions en travaillant sur l'intermodalité et sur un nouveau plan de déplacements urbains ;
- mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine, tout en redonnant une place à la nature ;
- fournir un accès aux équipements et services publics, notamment aux seniors qui bénéficieront d'un espace dédié et aux jeunes en situation de précarité.

Ces opérations représentent un montant total de **27,2 M€** dont **16,7 M€** d'engagements validés.

En complément de ces participations, **l'État a soutenu plusieurs projets portés par la ville de Fontenay-le-Comte ces 2 dernières années** :

- au titre de la **Dotations d'équipement des territoires ruraux (DETR)** à hauteur de **526 365 €** pour la création d'un mémorial vendéen de la Résistance et de la Déportation (près de 200 000 € inclus dans Cœur de ville), d'un pôle solidarité et d'une maison des associations.
- au titre du **Plan de relance** à hauteur de **252 058 €** pour l'extension du centre technique municipal et la rénovation de l'éclairage du stade municipal.

Enfin, **l'État soutient la ville grâce au nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU) mis en œuvre par l'Agence nationale pour la Rénovation urbaine (ANRU) qui a décidé de porter son financement à 7,5 M€, dont 4,9 M€ de subventions et 2,6 M€ de prêts.**

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16
Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr
🌐 www.vendee.gouv.fr - 📧 @PrefetVendee - 📱 @PrefetVendee - 📺 @prefetvendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon